

Montréal : résultats de l'Index des Cités interculturelles

Date : octobre 2011
Une comparaison entre 40 villes

Introduction

Le programme Cités interculturelles est une initiative menée conjointement par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne. Ce projet vise à étudier le potentiel d'une approche interculturelle de l'intégration dans des communautés aux populations culturellement diverses. Dans le cadre de ce projet, les villes participantes analysent leur gouvernance, leurs politiques, leurs discours et leurs pratiques du point de vue interculturel. Par le passé, cet examen a donné lieu à des rapports descriptifs et des profils de villes – documents riches en détails et en contenu, mais relativement inadaptés pour suivre et communiquer les progrès accomplis. L'index des cités interculturelles entend fournir un nouvel outil d'évaluation des performances pour les villes participant à la phase pilote du programme ainsi que pour les futures participantes.

A ce jour, 40 villes ont effectué une analyse de leurs politiques interculturelles au moyen de l'Index des cités interculturelles : Amadora (*Portugal*), Barcelone (*Espagne*), Botkyrka (*Suède*), Campi Bisenzio (*Italie*), Carthagène (*Espagne*), Copenhague (*Danemark*), Donostia-San Sebastian¹ (*Espagne*), Dublin (*Irlande*), Duisburg (*Allemagne*), Erlangen (*Allemagne*) Fuenlabrada (*région de Madrid, Espagne*) Genève (*Suisse*), Izhevsk (*république d'Udmart, Russie*), Limassol (*Chypre*), Lisbonne (*Portugal*), Lodi (*Italie*), District londonien de Lewisham (*Royaume-Uni*), Lublin (*Pologne*), Melitopol (*Ukraine*), Mexico (*Mexique*), Montréal (*Canada*), Munich (*Allemagne*), Neuchâtel (*Suisse*), Neukölln (*Berlin, Allemagne*), Oslo (*Norvège*), Patras (*Grèce*), Pryluky (*Ukraine*), Reggio-Emilia I et II (*Italie*), Rijeka (*Croatie*), Sabadell (*Espagne*), Sechenkivsky (*District de Kiev, Ukraine*), Senigallia (*Italie*), Subotica (*Serbie*), Tilburg (*Pays-Bas*), Turin (*Italie*), Turnhout (*Belgique*), Unione dei Comuni-Savignano sul Rubicone² (*Italie*), Västerås (*Suède*) et Zurich (*Suisse*).

Le présent document présente les résultats de l'analyse effectuée au moyen de l'Index des cités interculturelles dans la ville de Montréal, et fournit des conclusions et des recommandations en matière de politiques interculturelles.

Cité interculturelle : définition

Une cité interculturelle est une ville qui regroupe des personnes de nationalité, d'origine, de langue ou de religion/croyance différentes, et dans laquelle les responsables politiques et la majorité des citoyens portent un regard positif sur la

¹ La ville espagnole de Donostia-San Sebastian, ci-après nommée San Sebastian.

² La ville italienne d'Unione dei Comuni-Savignano sul Rubicone, ci-après nommée Savignano sul Rubicone.

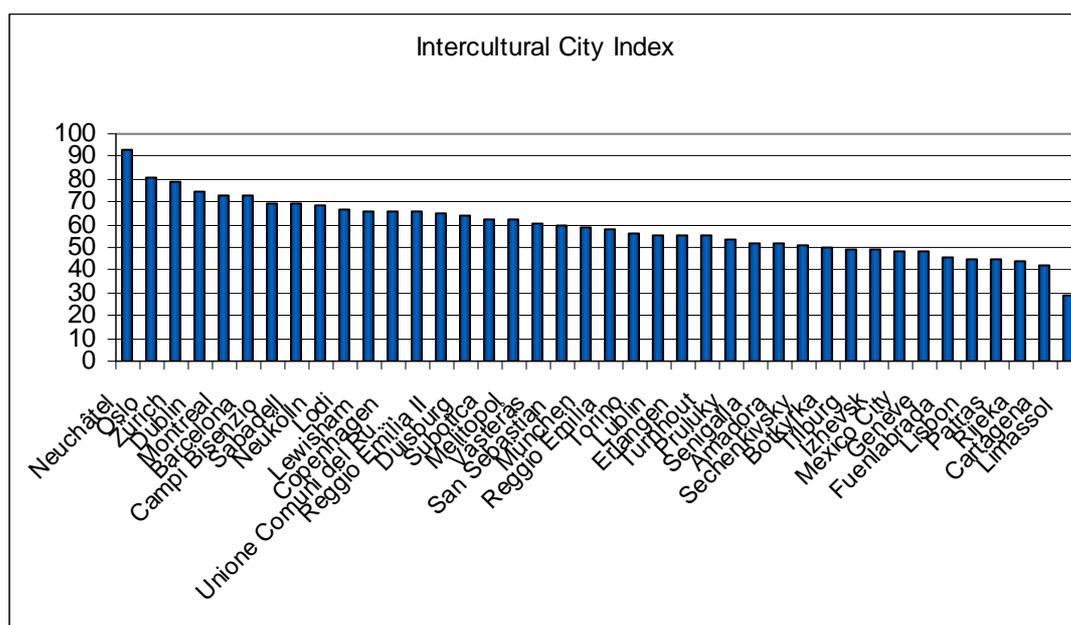
diversité, la considérant comme une ressource. Les cités interculturelles luttent activement contre la discrimination et adaptent leur gouvernance, leurs institutions et leurs services aux besoins d'une population diverse. Elles adoptent des stratégies et des outils leur permettant de faire face à cette diversité et aux éventuels conflits culturels. Enfin, elles favorisent les rencontres et encouragent une plus grande interaction entre les divers groupes de population dans les espaces publics.

Méthodologie

L'Index des cités interculturelles est basé sur un questionnaire de 66 questions réunies en 14 indicateurs portant sur trois types de données. Les indicateurs ont un poids différent selon leur importance relative. Pour chaque indicateur, les villes participantes peuvent atteindre jusqu'à 100 points (qui sont ensuite consolidés pour l'Index ICC général).

Les indicateurs comprennent : engagement, éducation, quartiers, services publics, entreprises et marché du travail, vie culturelle et publique, espaces publics, médiation et résolution des conflits, langues, médias, perspective internationale, veille/compétences, accueil et gouvernance. Certains indicateurs – éducation, quartiers, services publics, entreprises et marché du travail, vie culturelle et publique, espace public – sont regroupés sous un indicateur composite appelé « politiques urbaines à travers le prisme interculturel » ou simplement « prisme interculturel ».

La comparaison entre villes est strictement indicative, étant donné leur grande variété en termes d'évolution historique, de type et d'échelle de diversité, de modèles de gouvernance et de niveau de développement économique. La comparaison, basée sur un ensemble de critères formels liés à l'approche interculturelle des politiques urbaines, n'est rien d'autre qu'un instrument de mesure, l'objectif étant d'inciter les villes à s'inspirer de bonnes pratiques.



D'après l'ensemble des résultats de l'Index, Montréal se classe actuellement en cinquième position parmi les 40 villes participantes.

Montréal – Aperçu de la population

En 2006, Montréal comptait 1 620 693 habitants³. Le profil de la population est complexe. Selon un rapport statistique de 2006 (Statistique Canada), le groupe majoritaire se compose d'une population d'origine canadienne et française – 537 625 personnes d'origine canadienne (339 595 issues de parents canadiens et 198 030 de parents mixtes) et 371 200 personnes d'origine française (148 965 issues de parents français et 222 240 de parents mixtes).

La population migrante comprend 488 090 personnes, soit 31 % de la population de Montréal. Les résidents non permanents sont au nombre de 32 810, soit 2 % de la population.

Les principaux groupes de la population selon l'origine se présentent comme suit⁴: Caraïbes : 86 490, Amérique centrale et du Sud : 57 190, Europe : 393 100, Afrique : 49 005, Asie de l'Ouest : 29 745, Asie du Nord : 53 980, Asie du Sud et du Sud-est : 105 295, Océanie : 595⁵.

Les groupes migrants les plus importants viennent des pays suivants : Italie (49 240), Haïti (39 280), Chine (25 070), France (23 930), Algérie (21 480), Maroc (20 850), Liban (18 845), Vietnam (17 155).

Parmi les habitants âgés de plus de 15 ans, 489 965 (36 %) sont nés à l'étranger et, par conséquent, considérés comme migrants de première génération. Le nombre des migrants de deuxième génération est de 174 040 (13 %). Enfin, 679 personnes âgées de plus de 15 ans (51 %) appartiennent à la troisième génération et aux suivantes⁶.

La mondialisation et la baisse économique affectent le tissu économique de la ville et les perspectives des migrants. Les secteurs qui emploient traditionnellement de nombreux migrants, en particulier la production, sont les premiers touchés. Les travailleurs migrants qualifiés ont du mal à faire valoir leurs qualifications. Certains groupes, notamment ceux appartenant à des minorités visibles, trouvent difficilement un emploi même si beaucoup d'entre eux bénéficient de niveaux d'éducation

³ Profil socio-économique de la Ville de Montréal. Édition mai 2009.

⁴ Selon l'origine déclarée, y compris l'origine unique ou l'origine multiple indiquée.

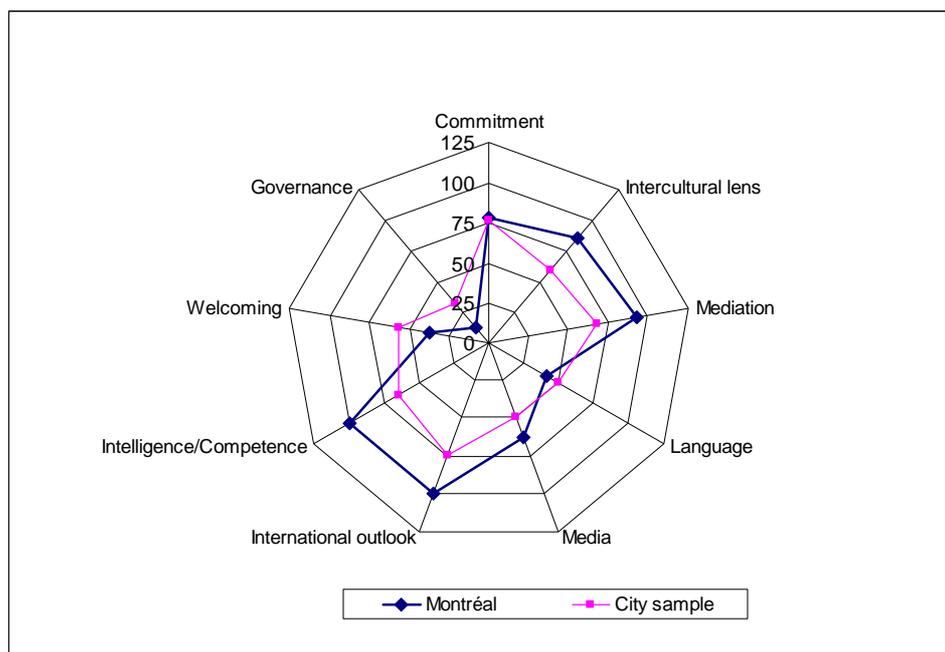
⁵ Source : Direction de la recherche et de l'analyse comparative, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, selon des données Statistique Canada.

⁶ Statistique Canada 2006.

équivalents ou supérieurs par rapport à la population générale. Cette tendance vaut aussi pour la deuxième et la troisième générations. Ainsi confrontée à de nouveaux défis, la ville doit donc multiplier les efforts pour favoriser l'intégration sociale et économique des migrants, mais aussi lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

1. Engagement interculturel

La stratégie « idéale » des cités interculturelles exigerait des autorités municipales qu'elles fassent une déclaration officielle énonçant clairement leur engagement actif envers des principes interculturels, ainsi que leur détermination à coopérer dans cette perspective d'autres acteurs clés de la ville.



S'agissant de l'engagement à l'égard de la diversité interculturelle, le taux de réalisation de Montréal s'élève à 78 %, soit presque le niveau de la ville type⁷ (77 %). La ville n'a pas annoncé officiellement son engagement envers l'inter-culturalité (le terme couramment employé est « diversité »), mais a conçu une stratégie interculturelle assortie d'un plan d'action pour la mettre en pratique – un budget est prévu à cet effet. Le conseil municipal a également créé un processus d'évaluation pour sa stratégie interculturelle et une page web dédiée à ses actions en matière de diversité.

Enfin, Montréal a mis en place une structure de coordination interdépartementale spécifique chargée de la stratégie interculturelle et du plan d'action.

L'inter-culturalité comme point de départ aux politiques de la ville a été adoptée en 2000, dans le cadre de son plan triennal 2000-2002. Le prix interculturel de Montréal

⁷ Le terme « ville type » désigne la moyenne pondérée enregistrée par les 40 villes de l'Index dans chacun des 14 secteurs de gouvernance interculturelle.

Abe-Limonchick récompense les citoyens ayant apporté une contribution spéciale à la compréhension interculturelle.

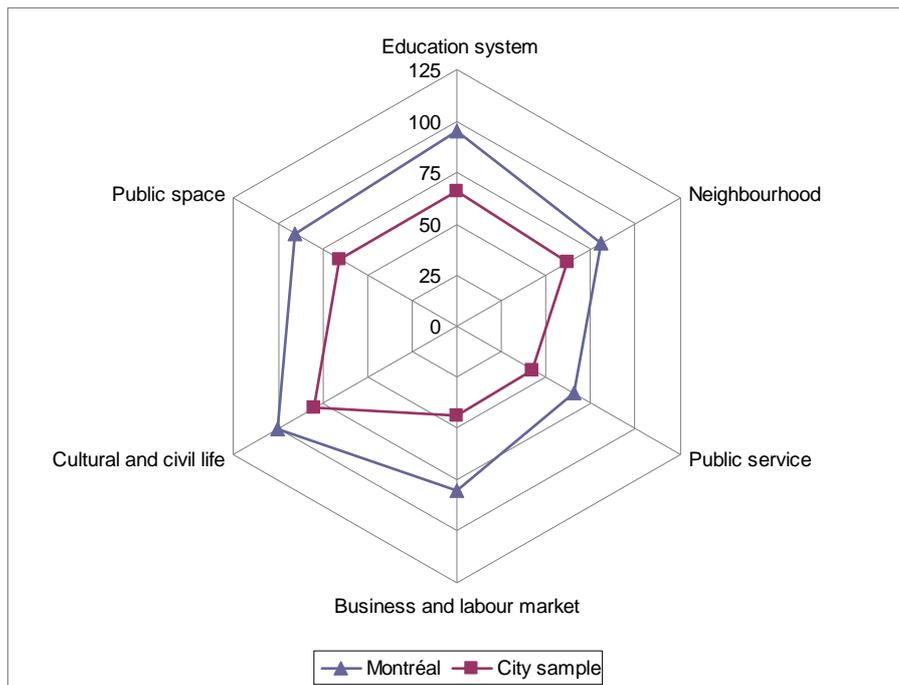
Le Bureau interculturel de Montréal (hors Direction de la diversité sociale) est une instance administrative qui conseille les pouvoirs publics locaux sur les questions liées à la gestion de la diversité culturelle. Il fournit informations et formation aux services municipaux responsables du dialogue interculturel, de la lutte contre la discrimination et de l'égalité d'accès à l'emploi.

Pour rehausser son engagement public envers l'inter-culturalité, la ville pourrait s'inspirer des initiatives d'autres villes en la matière. Ainsi, en 2001, la ville d'Oslo (Norvège) s'est déclarée ville ouverte à tous et a présenté une politique intitulée « OXLO » (« Oslo Xtra Large »). Voici la déclaration « Oslo, ville pour tous » adoptée à l'unanimité par le conseil municipal : « A Oslo, tous les citoyens ont la même valeur. Ils sont l'avenir de la ville et son atout le plus précieux. Nous, citoyens, sommes issus de milieux ethniques, culturels et religieux différents et avons tous les mêmes droits fondamentaux, devoirs et responsabilités. La municipalité s'est donné pour objectif de refléter la diversité de sa population dans la composition de son personnel et de son équipe dirigeante et dans les services qu'elle propose ». Dans la ville hollandaise de Tilburg, la municipalité a annoncé l'objectif de sa politique interculturelle dans cette déclaration officielle : « Chaque résident de Tilburg, quel que soit son milieu, fait partie de la communauté, endosse la responsabilité de préserver la qualité de vie de sa ville et agit dans ce sens. Nous reconnaissons et apprécions également la diversité des groupes de personnes au sein de la ville, parce que nous sommes tous résidents de Tilburg ». Enfin, le conseil municipal de Neukölln (Allemagne) a reçu du Gouvernement fédéral allemand le titre de « Lieu de diversité », qui met en avant son attachement à la diversité et à la tolérance, et son hostilité aux idées d'extrême droite. Une plaque portant la mention « Neukölln - Lieu de diversité » est apposée de manière visible sur la place située devant la station de métro Britz-Süd.

2. Examen des politiques d'éducation⁸ à travers un prisme interculturel

L'école a une puissante influence dans la société et la capacité de renforcer ou, au contraire, de remettre en cause les préjugés de plusieurs manières à travers l'environnement qu'elle crée, les orientations qu'elle fournit et les valeurs qu'elle cultive.

⁸ Le terme « éducation » désigne à la fois un processus formel d'apprentissage dans lequel certaines personnes enseignent consciemment tandis que d'autres adoptent le rôle social d'apprenant (voir http://highered.mcgraw-hill.com/sites/0072435569/student_view0/glossary.html).

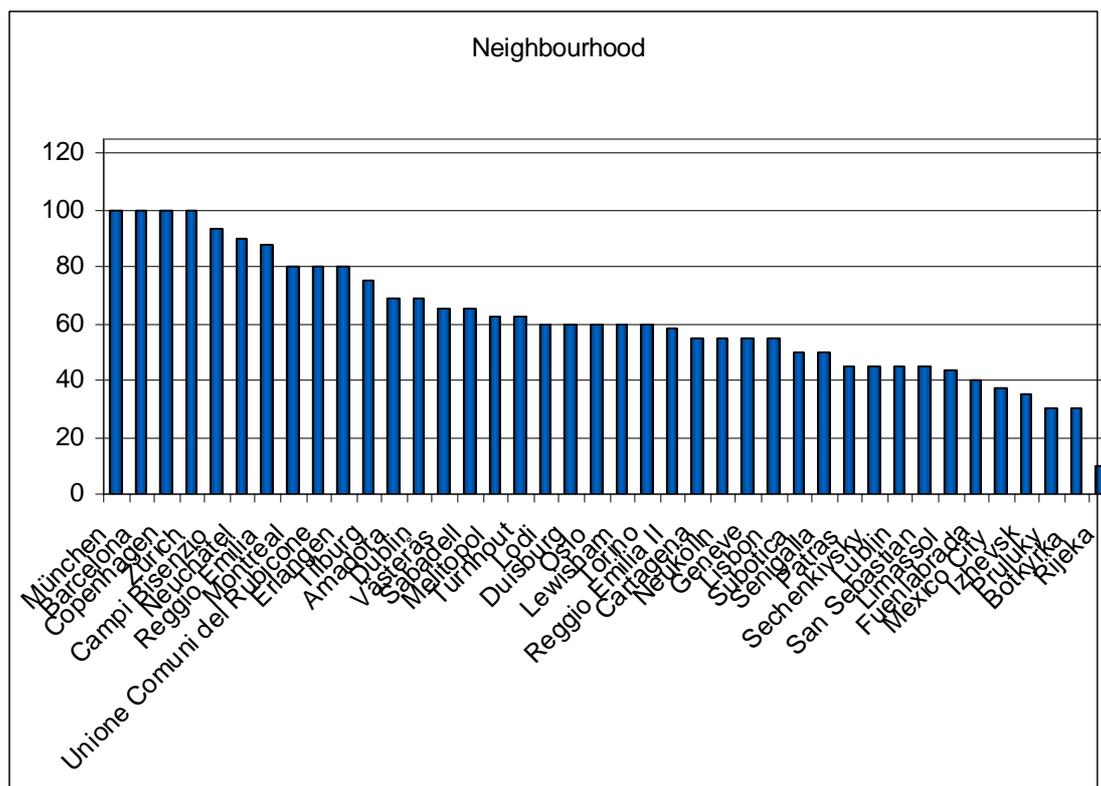


L'analyse montre que l'action de Montréal dans le domaine de l'éducation est supérieure (95 %) à celle de la ville type (66 %).

Il n'y a pas une seule école primaire locale où les élèves soient issus du même milieu ethnique – d'après les réponses fournies par la ville, les origines des parents sont très diversifiées et il n'existe pas de réel regroupement ethnique. Seule l'origine des enseignants est, dans une certaine mesure, représentative de la diversité de la population locale. Les établissements scolaires de Montréal font participer les parents issus de minorités ethniques/de la migration à la vie scolaire.

3. Examen des politiques de quartier à travers un prisme interculturel⁹

⁹ Le terme « quartier » désigne toute unité dotée d'un certain degré d'autonomie administrative (ou, parfois, de certaines structures politiques de gouvernance) au sein de la ville et considérée comme une unité dans le cadre de la planification urbaine. Dans les grandes villes, il existe des arrondissements, qui regroupent plusieurs quartiers. La définition statistique du « quartier » varie d'un pays à l'autre. En général, elle inclut les groupes de population comptant en moyenne entre 5 000 et 20 000 habitants.



Une cité interculturelle n'exige pas de mixité statistique « parfaite » et reconnaît la valeur de la proximité géographique et du lien entre les personnes issues d'un même milieu ethnique. Toutefois, elle estime aussi que la ségrégation ethnique spatiale génère des risques d'exclusion et peut entraver la libre circulation des personnes, des idées et des opportunités.

S'agissant des politiques de quartier appliquées par Montréal, les indicateurs affichent un taux nettement supérieur (80 %) à celui de la ville type (62 %).

Dans certains quartiers seulement, une vaste majorité¹⁰ d'habitants est issue du même milieu ethnique. Les migrants s'installent essentiellement sur l'île de Montréal et, aujourd'hui, la plupart des quartiers sont pluriethniques. La ville cherche à améliorer le logement dans tous les quartiers, à assurer leur vitalité et leur caractère inclusif et, enfin, à promouvoir une mixité sociale et culturelle. L'offre de logements accessibles pour les migrants nouvellement arrivés reste, cependant, un problème.

Montréal encourage les rencontres et les interactions entre quartiers à population issue de milieux ethniques/culturels différents.

4. Examen des politiques de service public à travers un prisme interculturel

Une approche interculturelle « idéale » reste ouverte aux idées neuves, au dialogue et à l'innovation qu'apportent (ou que nécessitent) les groupes minoritaires, au lieu d'imposer une approche « unique » pour les services et initiatives publics.

¹⁰ Aux fins du présent rapport, une « vaste majorité » correspond à une situation où plus de 80 % d'habitants sont issus du même milieu ethnique.

particulier, le personnel du service dédié aux personnes âgées a été familiarisé avec des services attentifs à la culture destinés aux seniors dans le cadre d'événements d'information et de sensibilisation. L'un des objectifs était aussi d'attirer la participation volontaire de migrants à des commissions sociales.

La ville allemande de Berlin¹¹ a mis en pratique une initiative identique. A Berlin, la stratégie d'ouverture interculturelle vise à habituer l'administration à travailler avec un parc de clientèle diversifié. Des ateliers sont organisés à l'intention de l'ensemble du personnel, en particulier des responsables. Lancé en 2004 au département des affaires étrangères du Sénat, le processus s'est depuis lors étendu à d'autres secteurs de l'administration – par exemple, centres d'emploi dans des secteurs à fort pourcentage de population d'origine migrante.

Autre exemple à Copenhague, qui a pris un certain nombre de mesures pour améliorer la représentation des migrants dans l'administration de la ville. Reste qu'elles ne sont pas encore appliquées à tous les niveaux de responsabilité – ce qui est d'ailleurs l'un des objectifs que s'est fixés Copenhague dans sa politique d'inclusion 2011-2014. Sont proposés des stages rémunérés spécifiquement conçus à l'intention de personnes issues de groupes minoritaires – par exemple, avec obligation de savoir parler une langue donnée. La ville offre également des possibilités de formation à ses stagiaires pour leur permettre d'obtenir un poste permanent. Le conseil municipal publie ses vacances de postes par le biais de groupes de médias de la communauté, ainsi que d'universités à forte proportion d'étudiants issus de groupes minoritaires.

A Amsterdam, une équipe municipale reflétant la composition de la population urbaine, tel est l'objectif clairement formulé par l'administration, tant au niveau politique qu'exécutif. Un nouveau programme sur la diversité mis en place pour la période 2007-2010 et appliqué à toute l'échelle des salaires a déjà permis à l'administration de progresser : de 14 % du personnel d'origine migrante en 2006 à 21,5 % en 2008.

En termes d'aménagements proposés dans les services publics, Montréal offre aux femmes des plages horaires dans des installations sportives, mais rien en ce qui concerne des services alimentaires ou funéraires. RAVEI, réseau d'interprètes bénévoles, assure divers services avec médiation linguistique. Un guide à l'intention des responsables de services publics spécialisés dans les aménagements raisonnables a été produit et une formation est régulièrement assurée.

5. Politiques appliquées aux entreprises et au marché du travail à travers un prisme interculturel

Pour les politiques appliquées aux entreprises et au marché du travail, Montréal fait beaucoup mieux que la ville type : 80 % des objectifs atteints, contre seulement 44 % pour la ville type.

Montréal a créé un organisme de coordination des entreprises chargé de promouvoir la diversité et la non-discrimination sur le lieu de travail. La ville a signé une charte

¹¹ Cet exemple provient du projet « Integrating cities DIVE » : « Cities accommodating Diversity ». Voir les recommandations issues de l'examen par les pairs du projet « Diversity and Equality in European Cities »

qui proscrit la discrimination dans l'emploi. Elle encourage les entreprises des minorités ethniques/culturelles à s'aventurer au-delà d'économies localisées pour s'intégrer au tissu économique général et à plus haute valeur ajoutée. Toutefois, aucune priorité n'est accordée aux entreprises qui appliquent une stratégie en faveur de la diversité pour s'approvisionner en biens et services.

A Copenhague, ce type d'initiative a été mis en pratique en 2006 pour intégrer les chômeurs au marché de l'emploi local. Dans le contrat d'achat, des clauses strictes imposent au fournisseur d'embaucher un certain nombre de chômeurs, de stagiaires ou de personnes bénéficiant d'un « emploi assisté ». En outre, des clauses non contraignantes exigent du fournisseur qu'il intègre des pratiques de gestion de la diversité à sa stratégie de ressources humaines. Étant donné la législation nationale, Copenhague est limitée dans son utilisation de clauses sociales pour ses politiques de passation de marché. Néanmoins, la ville a adopté un plan d'action visant à accroître le nombre de clauses contraignantes lors de la passation de marchés.

Montréal encourage la création de quartiers d'affaires et d'incubateurs pour faciliter les échanges entre habitants de différentes cultures. La Petite Italie, le quartier chinois, le Petit Maghreb (quartiers fréquentés par des personnes d'origines variées) jouent un rôle d'incubateurs informels. Montréal publie un annuaire des organismes professionnels et commerciaux ethnoculturels locaux.

6. Politiques relatives à la vie culturelle et publiques à travers un prisme culturel

C'est généralement pendant nos loisirs que nous avons le plus de chances de rencontrer des habitants issus d'autres cultures et de nouer des liens avec eux. Les municipalités peuvent intervenir dans ce domaine par le biais de leurs activités et par leurs critères d'attribution de ressources à d'autres organisations.

Pour les politiques relatives à la vie culturelle et publique, Montréal atteint un taux de réalisation supérieur (100 %) à celui de la ville type (78 %).

Pour la vie culturelle et publique, la ville a mis en œuvre les politiques suivantes : l'inter-culturalisme lui sert de critère lors de l'attribution de subventions à des associations (divers programmes et systèmes de bourses prennent la diversité en compte) ; elle organise des événements culturels et sportifs conçus pour favoriser les rencontres et elle encourage les organismes culturels à aborder des sujets tournant autour de la diversité et de l'inter-culturalité.

Voir la politique de développement culturel de la ville 2005-2015 et Réseau Accès culture (<http://www.accessculture.com/>).

Enfin, Montréal organise des débats publics et des campagnes autour des thèmes de la diversité et du vivre ensemble.

Montréal pourrait être intéressé par des manifestations et des activités menées dans d'autres villes en matière d'art, de culture et de sport pour encourager les échanges et les rencontres entre habitants de différents groupes ethniques.

Dans la ville française de Lyon, un défilé a lieu tous les deux ans pour mettre en valeur une discipline (la danse) parallèlement à des disciplines complémentaires (musique et arts de la rue). Plus de 30 000 spectateurs participent à ce vaste rituel urbain, au centre-ville, où se retrouvent les principaux représentants (politiques, économiques, religieux et institutionnels) de la ville. Le projet culturel est structuré autour de l'unité de temps, de lieu et d'action : les organisateurs tiennent à préserver cette approche unificatrice des arts, qui attire amateurs de tous sexes, de tous âges et de milieux sociaux très différents sur un territoire inconnu.

Dans la partie nord du district londonien de Lewisham, le secteur culturel et créatif jouit aujourd'hui d'une reconnaissance internationale en tant qu'incubateur des arts et des activités culturelles. Toutefois, il s'adresse à toute la communauté des entreprises, pas seulement aux groupes de la communauté noire et des minorités ethniques. Les services fournis par des associations doivent être accessibles à toute la communauté. Le comité de gestion, le personnel et les usagers doivent refléter l'inter-culturalité du district (à moins de cibler un groupe très spécifique).

Les organisations bénéficient d'un soutien au renforcement des capacités pour atteindre le niveau de référence leur permettant de solliciter des financements.

Le nouveau financement est destiné à construire un capital social et à promouvoir la société « solidaire » :

- *Localities Fund* – Administré par des conseillers conformément aux vœux des assemblées locales.
- *Mayors Fund* – Association caritative, source de petits financements locaux.

La totalité des subventions destinées aux associations et aux initiatives sont accordées en fonction, du moins en partie, du critère d'inter-culturalisme.

A Barcelone, la fondation Raval est une plateforme de coordination des institutions culturelles et des organisations sociales travaillant avec les enfants, les femmes et les personnes menacées d'exclusion, ainsi que d'organisations commerciales, de syndicats et de nombreux autres acteurs du quartier. Ensemble, ils explorent l'espace local, créent des réseaux thématiques et des réseaux de projets, communiquent avec les médias au sujet de Raval et donnent naissance à des projets collectifs.

L'une des principales actions menées par la Fondation et par ses membres est un festival de quatre jours qui réunit 100 entités différentes de Raval, chacune contribuant par son savoir-faire et ses activités. Ce festival, à l'origine une petite initiative locale, a pris de l'importance au fil des ans et sa popularité ne cesse de croître d'année en année. Les différentes organisations qui participent prennent elles-mêmes en charge leurs frais. Cette manifestation attire également les habitants des autres quartiers. Raval est ainsi, en quelque sorte, le laboratoire interculturel de Barcelone.

Un projet de « culture in situ » incite les établissements culturels à entrer en contact avec la population locale. Englobant à la fois des organisations sociales et des institutions culturelles, ce projet consiste en visites à des institutions ou à des associations culturelles, en ateliers pour enfants, en opérations portes ouvertes

S'agissant des objectifs de sa politique en matière d'espace public, Montréal enregistre un taux de réalisation nettement supérieur à celui de la ville type : 90 % des objectifs atteints, contre seulement 65 % pour la ville type.

D'après la réponse à l'enquête, aucun secteur de la ville n'a la réputation d'être « dangereux ». Il n'existe aucun quartier dominé par un groupe ethnique quelconque et où les autres habitants se sentent indésirables – même si certains quartiers portent des noms populaires traditionnellement associés à certaines origines ou cultures nationales, l'on y trouve des équipements ou des activités visant à promouvoir la diversité.

L'administration locale encourage la mixité interculturelle dans les bibliothèques publiques, les musées, les squares et les aires de jeu. Les bibliothèques, en particulier, sont devenues des lieux de médiation et de rencontres interculturelles. Leur personnel comporte des médiateurs et des agents de liaison spécialement chargés de pourvoir aux besoins des nouveaux arrivants en étroite partenariat avec la société civile.

Nous invitons la ville de Montréal à faire fond sur ses initiatives existantes en matière d'espace public, par exemple en tenant plus souvent compte du milieu ethnique/culturel de ses citoyens dans la conception et la gestion des nouveaux édifices ou espaces publics. Dans cette perspective, le district londonien de Lewisham a mis en place une initiative intéressante. Au Pepys Park, les jeunes ont été invités à participer au processus de conception et de construction d'un nouveau terrain de jeu. A Ladywell Fields, un espace vert non exploité et une rivière clôturée ont été rendus au public grâce à un financement de l'UE, à l'implication d'un groupe d'usagers de cet espace et au recrutement d'un gardien de parc et d'un agent chargé du public et des cours d'eau (« *Rivers and People Officer* »).

Autre exemple intéressant, à Vienne, où ensemble, la chambre de commerce et le conseil municipal ont lancé une initiative visant à promouvoir la mixité interculturelle dans les marchés. Ottakring est un quartier de la banlieue de Vienne où se côtoient plus de 50 nationalités, dont des Pakistanais, des Turcs, des Maghrébins et des Egyptiens, qui constituent 36 % de la population totale (8 000 habitants). A la fin des années 1990, le vieux marché auparavant populaire de Brunnengasse connaît une baisse chronique de fréquentation. La plupart des locaux situés en rez-de-chaussée se vident, utilisés alors comme lieux de stockage ou pour des activités sans rapport avec le marché (agences de paris hippiques, par exemple). En réponse, la chambre de commerce de Vienne et le conseil municipal décident d'affecter gratuitement tous les magasins vides à des artistes. Des dizaines d'artistes s'intègrent alors à la vie du quartier et lancent de nombreux projets en partenariat avec des commerçants et des habitants du lieu, depuis la prestation de services (peinture en lettres, etc.) jusqu'à des projets innovants et originaux.

8. Politiques en matière de médiation et de résolution des conflits

La cité interculturelle « idéale » reconnaît les possibilités d'innovation et de plus grande cohésion qu'ouvre le processus même de médiation et de résolution des conflits.

L'analyse montre qu'en matière de médiation et de résolution des conflits, la politique de Montréal atteint un taux de réalisation supérieur (93 %) à celui de la ville type (68 %).

Montréal n'a pas mis en place de service de médiation à compétence interculturelle indépendant, mais assure une formation interculturelle continue des agents et responsables du service public. Des experts sont disponibles auprès de la direction de la diversité sociale, tandis que l'Ombudsman de Montréal contrôle si l'égalité des chances et le respect de la diversité sont dûment appliqués par le personnel municipal (www.ville.montreal.qc.ca/ombudsman).

Il existe également un organisme spécialement chargé des relations interreligieuses.

9. Politiques relatives à la langue¹²

En matière de langue et d'intégration, les débats et les politiques ont essentiellement privilégié l'apprentissage de la langue du pays d'accueil par les migrants. Cette pratique relève davantage de la contrainte et de l'assimilation culturelle/linguistique que de mesures incitatives, de réciprocité culturelle/linguistique et/ou de métissage. Une cité interculturelle devrait chercher à favoriser l'apprentissage de la langue du pays d'accueil, mais aussi à présenter d'autres formes de communication, à encourager le multilinguisme et à créer les conditions permettant qu'il s'épanouisse. Elle doit reconnaître l'intérêt de la langue maternelle et du multilinguisme en termes de culture (accès à un fonds de littérature et de connaissances plus vaste, meilleure compréhension de la construction et de la différence culturelles), d'économie (accès élargi aux éléments de valeur et aux partenaires professionnels) ou de politique (la langue comme ressource de/aide au co-développement). Elle doit aussi accorder une attention aux formes de communication non verbales (par exemple, arts visuels, théâtre ou musique) et à leur rôle dans l'exercice de la citoyenneté et de la participation.

En matière de politique linguistique, Montréal atteint un taux de réalisation légèrement inférieur (45 %) à celui de la ville type (49 %). Montréal n'a pas mis en place de politiques ou d'actions spécifiques pour encourager l'apprentissage de langues des communautés immigrées ni pour aider les organismes assurant cet apprentissage. Toutefois, elle soutient des publications et des journaux produits par des minorités ethniques. A noter également que le réseau de bibliothèques propose des publications en langues des communautés immigrées.

La ville pourrait envisager, par exemple, d'examiner les politiques de Copenhague, qui encourage les projets donnant une image positive des langues parlées par les minorités/migrants. Ainsi les bibliothèques de la ville accueillent-elles de multiples événements à l'intention des groupes minoritaires, notamment lectures, discussions sur la littérature étrangère, concours de poésie et projections cinématographiques. Ces événements se déroulent dans une variété de langues minoritaires et visent à promouvoir des relations interculturelles harmonieuses. D'autre part, la ville dispense

¹² Par « langue », nous entendons un système abstrait de mots qui réunit significations et symboles pour tous les aspects de la culture. Le terme englobe aussi la gestuelle et autre communication non verbale. (Voir http://highered.mcgraw-hill.com/sites/0072435569/student_view0/glossary.html)

une formation linguistique spécifique dans la/les langues officielles à l'intention des groupes « difficiles à atteindre »¹³. Enfin, le danois figure dans les programmes scolaires des écoles locales en tant que seconde langue.

En Italie, pour aider les familles immigrées à préserver chez leurs enfants la compétence en langue maternelle, la ville de Reggio Emilia propose deux cours parallèles : les enfants y étudient leur langue d'origine, tandis que leurs parents apprennent l'italien. La ville a signé un accord avec des autorités marocaines, et elle bénéficie de matériel pédagogique et d'échanges scolaires pour encourager la compétence en arabe. Elle a également ouvert un cours d'arabe à l'intention des non-arabophones.

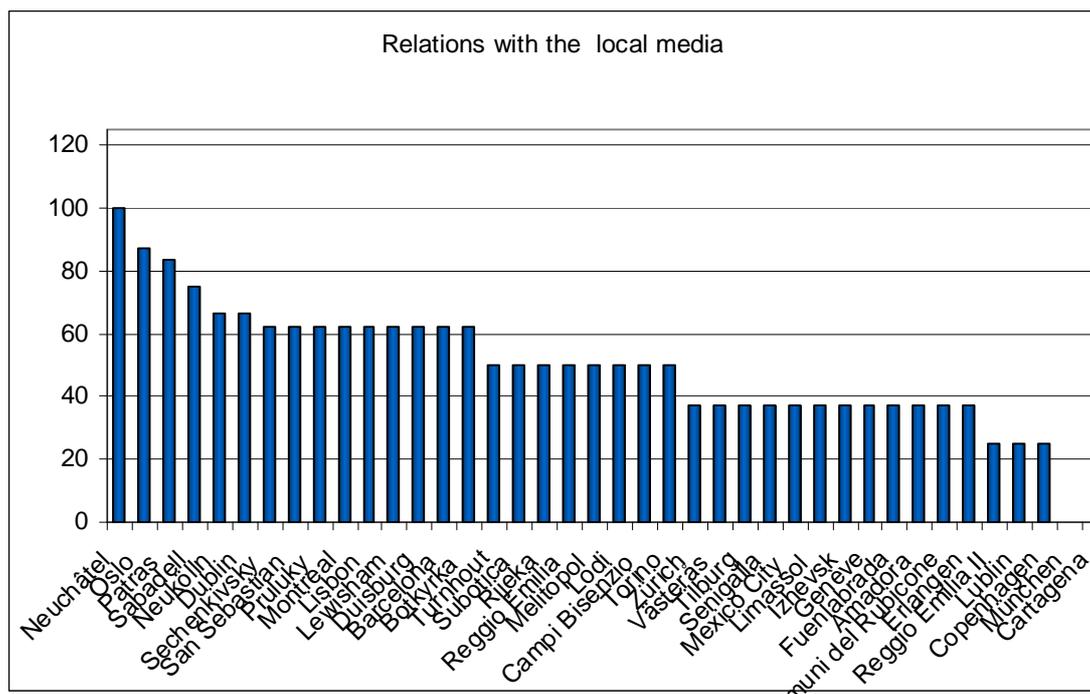
Autre exemple intéressant, cette fois dans le district londonien de Lewisham. Des écoles supplémentaires financées par le district proposent une scolarité linguistique et culturelle en langue maternelle. Il existe également des manifestations nationales, telles le *Black History Month* (mois de l'histoire des Noirs) et la *Refugee Week*, (semaine des réfugiés), qui prévoient une promotion linguistique.

A Zurich, des cours supplémentaires au programme scolaire, les cours HSK (*Heimatlicher Sprache und Kultur*), sont proposés par des ambassades et des consulats, ainsi que par des organismes privés. Ils abordent toute une série de disciplines, notamment langues, histoire, géographie et cultures minoritaires.

10. Politiques relatives aux médias

Les médias ont une influence considérable sur les relations culturelles et sur la réputation de certains groupes minoritaires et majoritaires. Les municipalités peuvent influencer les agences locales de médias et coopérer avec elles pour rendre l'opinion publique plus favorable aux relations interculturelles.

¹³ Le terme désigne en particulier les mères au foyer, les sans-emploi et les retraités.



En matière de politiques relatives aux médias, Montréal a atteint 63 % de ses objectifs, contre seulement 49 % pour la ville type.

La ville n'a pas de politique interculturelle spécifique pour promouvoir une perception positive de la diversité et une présence équilibrée des migrants dans les médias. Néanmoins, elle lance tout de même quelques initiatives dans ce sens, notamment en partenariat avec des événements ou des festivals locaux. La ville ne propose ni formation, ni conseils ou autre aide aux médias locaux et/ou minoritaires. Un organe externe est chargé de surveiller comment les minorités sont décrites dans les médias.

Montréal peut trouver une source d'inspiration dans la ville de Copenhague, qui promeut une image positive des migrants et des minorités dans les médias par le biais de conférences de presse ciblées et de rubriques spécialisées dans des journaux. La ville a également mené une campagne de trois ans (*We Copenhageners*), entre autres, dans le but de reconnaître et de célébrer la diversité. Cette campagne, en partie axée sur les médias, a bénéficié d'une importante couverture médiatique. En outre, pour chaque événement célébrant la diversité (Journée internationale, *Blender and Eis*, par exemple) est créée une stratégie médiatique spécifique. Enfin, d'éminents porte-parole des communautés juives et musulmanes, ainsi que le maire de la ville, s'expriment contre les crimes de haine et en faveur de relations interreligieuses pacifiques. Ces événements sont tous couverts par la presse nationale et locale.

A cet égard, la ville de Barcelone (Espagne) peut fournir un exemple intéressant. Barcelone a lancé un site web, en coopération avec 60 organisations municipales, pour combattre les clichés et les stéréotypes sur la diversité culturelle. Les faux stéréotypes et les fausses rumeurs – par exemple, les immigrés ne respectent pas les espaces publics ou ne paient pas leurs impôts – sont seulement quelques-unes des perceptions que le conseil municipal souhaite éliminer par le biais de son programme de lutte contre les stéréotypes sur la diversité culturelle. Le programme, qui fait partie

du Plan interculturel de Barcelone, envisage de créer un site web anti-rumeur parallèlement à un manuel anti-rumeur (premier du genre) contenant des données et informations utiles pour se débarrasser de ces idées. Le site web proposera du matériel de sensibilisation, organisera des activités interactives incitant à la réflexion sur les notions de rumeurs et de stéréotypes et, enfin, analysera comment les médias traitent de la diversité culturelle.

11. Politiques relatives à la perspective internationale

Une cité interculturelle « idéale » serait un lieu qui chercherait activement à établir de nouveaux liens avec d'autres lieux à des fins de commerce, d'échange de connaissances et de tourisme.

En matière de politiques relatives à la perspective internationale, Montréal affiche des indicateurs supérieurs (100 %) à ceux de la ville type (75 %).

La ville a mis en pratique plusieurs politiques visant à encourager une coopération internationale, et elle participe à des réseaux et à des projets internationaux (Réseau international des villes contre le racisme, par exemple). Un budget spécifique est prévu à cet effet.

Par ailleurs, Montréal veille à ce que les populations étudiantes étrangères prennent une part active à la vie de la ville, et aide les universités locales à attirer les étudiants étrangers.

Montréal pourrait chercher à multiplier les projets et les politiques de relations économiques avec les pays d'origine de sa population immigrée. Dans ce domaine, le district londonien de Lewisham offre un exemple intéressant. Bien que Lewisham n'ait pas mis en place de politiques ou de projets à proprement parler, ce district offre cependant des conseils professionnels spécifiques et, en partenariat avec la chambre de commerce nationale, encourage le co-développement avec les pays d'origine de ses communautés de migrants.

12. Politiques en matière de veille et de compétences

Dans une cité interculturelle « idéale », les autorités publiques compétentes devraient être à même de détecter la présence de cultures différentes et d'adapter ses réponses en conséquence, plutôt que de chercher à imposer une solution standard à toutes les situations.

En matière de veille et de compétences, Montréal enregistre un taux de réalisation supérieur à celui de la ville type : 100 % des objectifs atteints, contre seulement 65 % pour la ville type.

Pour s'assurer de la réelle efficacité de ses politiques, Montréal réalise des enquêtes qui interrogent la population sur la manière dont elle perçoit l'inclusion et la

travailleurs migrants, etc. Ajoutons qu'aucune cérémonie ou manifestation n'est prévue pour accueillir officiellement les nouveaux arrivants dans la ville.

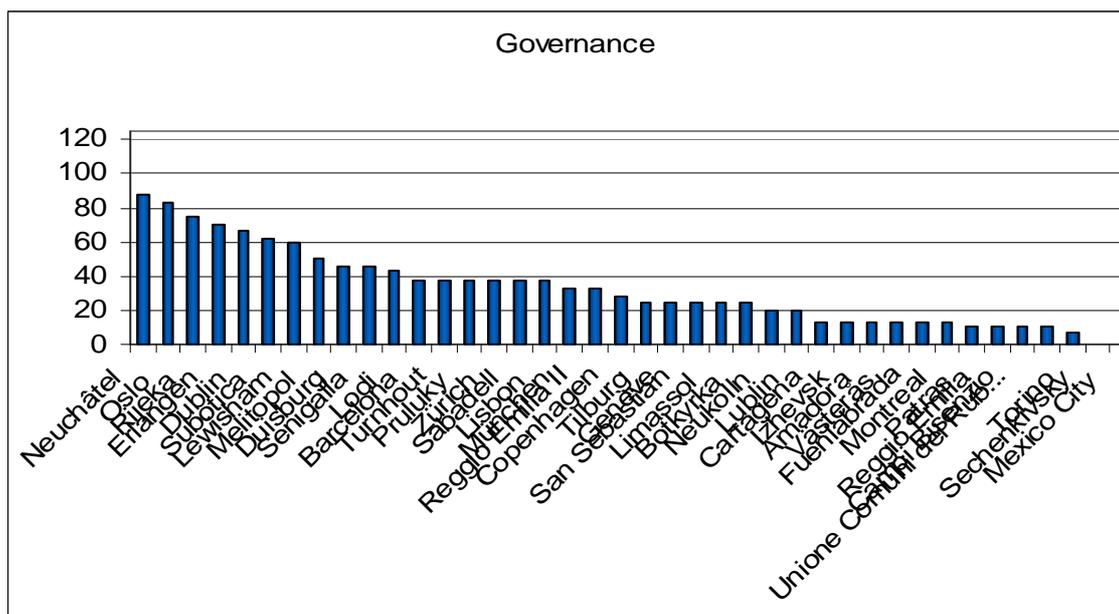
Un exemple intéressant à examiner pourrait être celui du canton suisse de Neuchâtel, qui offre aux nouveaux immigrés un système d'aide personnalisée (5-10 % des habitants sont arrivés au cours de l'année précédente, et autant partent chaque année). Les objectifs en sont les suivants :

- comprendre les besoins linguistiques et les exigences familiales/personnelles, ainsi que fournir un service spécialisé ;
- offrir des cours de langues adaptés ;
- fournir des services de traduction et d'information en plusieurs langues, selon les besoins ;
- désigner une personne de contact pour informer la famille sur ses droits et ses devoirs, mais aussi sur les ressources à sa disposition ;
- aider les immigrés à évoluer vers l'intégration et définir la forme qu'elle prendra à travers leurs propres interprétations, en dehors des prestations de base telles que langue, emploi et logement ;
- organiser des sessions d'information ;
- souhaiter la bienvenue de manière concrète (lettre, réception ou réunion, par exemple).

La ville de Neuchâtel organise tous les six mois une réunion du conseil municipal spécialement pour accueillir les nouveaux arrivants (de l'étranger, d'une autre ville ou d'un autre canton), ce qui, pour eux, est l'occasion de recevoir des vœux de bienvenue de la part du conseil municipal dans son entier. Outre l'agrément des circonstances, les nouveaux arrivants ont ainsi la possibilité d'obtenir des informations sur l'administration et la vie de la ville et de sa population.

14. Politiques en matière de gouvernance

C'est peut-être par les actions qu'elles mènent en faveur de la représentation et de la prise de décision démocratiques que les villes ont le plus de chance de renforcer leur caractère interculturel.



En matière de politiques relatives à la gouvernance, Montréal a atteint 13 % de ses objectifs, contre seulement 32 % pour la ville type.

Les non-ressortissants n'ont pas le droit de voter aux élections locales, ce qui explique en partie le fait que les élus ne représentent pas la diversité culturelle de la population.

Bien que les autorités municipales ne soient pas habilitées à modifier la législation, Montréal souhaitera peut-être chercher des moyens de faire participer les non-ressortissants à la vie politique, d'encourager les citoyens issus de l'immigration à voter et de lancer des initiatives propres à améliorer la représentation des migrants dans l'administration municipale. Dans cet esprit, citons un exemple intéressant rencontré au Royaume-Uni. A Liverpool, l'opération « Black Vote » a mis au point un programme selon lequel de jeunes immigrants suivent de près le travail d'élus locaux en place, ce qui permet à ces jeunes de mieux comprendre en quoi consiste cette fonction et peut les encourager à s'engager dans la politique.

Il n'existe pas d'organe indépendant représentant les minorités ethniques mais le Conseil interculturel de Montréal, instance autonome composée de 15 experts, donne son avis au conseil municipal et au comité exécutif sur des questions de diversité.

La ville pourrait envisager de fixer des normes pour la représentation des minorités migrantes dans les organes obligatoires qui supervisent les écoles et les agences publiques.

15. Conclusions

Dans la majorité des secteurs de stratégie interculturelle, Montréal fait beaucoup mieux que la plupart des autres villes interrogées. Les pratiques où la ville excelle peuvent donner des idées précieuses et apporter des exemples intéressants à d'autres villes dans les domaines suivants : engagement, éducation, quartier, services publics, entreprises et marché du travail, vie culturelle et publique, espaces publics, médiation et résolution des conflits, perspective internationale. La gouvernance et l'accueil sont

les seuls secteurs relativement faibles où la ville devra peut-être centrer ses efforts à l'avenir.

Si elle le souhaite, la ville pourra trouver dans quelques-uns des exemples mis en œuvre par d'autres cités interculturelles une source d'enseignement et d'inspiration pour orienter ses initiatives futures. Ces exemples sont disponibles dans la base de données Citées Interculturelles¹⁴.

¹⁴ http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/guidance_en.asp